



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

BILAN ACCIDENTALITÉ EN LOIR-ET-CHER

Édition 2018



Table des matières

1	PANORAMA 2018 en LOIR-ET-CHER	4
2	LES DONNÉES 2018 EN LOIR-ET-CHER : LES USAGERS	6
	A. La catégorie d'usagers	6
	B. Le sexe des usagers	9
	C. La classe d'âge des usagers	10
3	LES DONNÉES 2018 EN LOIR-ET-CHER : L'ENVIRONNEMENT DES ACCIDENTS	15
	A. Le type de collision	15
	B. Le type de réseau routier	16
	C. L'immatriculation des véhicules	18
	D. Le type de trajet	20
4	LES DONNÉES 2018 EN LOIR-ET-CHER : LES CAUSES DES ACCIDENTS	21
	A. Implication du facteur « vitesse »	21
	B. Implication du facteur « alcool, stupéfiants »	22
5	CONCLUSION	25

Introduction

En 2018, le Loir-et-Cher a enregistré une nette baisse de l'accidentalité. 5 vies ont été épargnées par rapport à 2017. Malgré cette tendance encourageante, le nombre de vies perdues reste toujours trop élevé. 30 personnes sont mortes sur les routes du département. 66 % des accidents de la route sont graves et entraînent des drames pour les victimes et leurs proches.

LE NOMBRE DE JEUNES TUÉS SUR LES ROUTES EN AUGMENTATION

Les jeunes de moins de 24 ans paient un lourd tribut. En 2018, ils représentent la moitié des personnes tuées sur les routes. Ils étaient un tiers en 2017. Il est impératif de provoquer chez eux une réelle prise de conscience des risques qu'ils prennent sur la route et de leurs conséquences. C'est dans cet objectif que le préfet a mené une campagne de communication tout au long de l'année, lancée au mois de mai par une journée de sensibilisation aux risques routiers, à destination de 270 lycéens du département.

4 PIÉTONS ONT TROUVÉ LA MORT EN 2018

Alors que l'on ne déplorait la mort d'aucun piéton en 2017, 4 d'entre eux sont décédés en 2018. Cette situation alarmante doit rappeler à tous les usagers de la route leurs responsabilités respectives.

LE FACTEUR COMPORTEMENTAL : TOUJOURS LA 1^{ÈRE} CAUSE D'INSÉCURITÉ SUR LES ROUTES

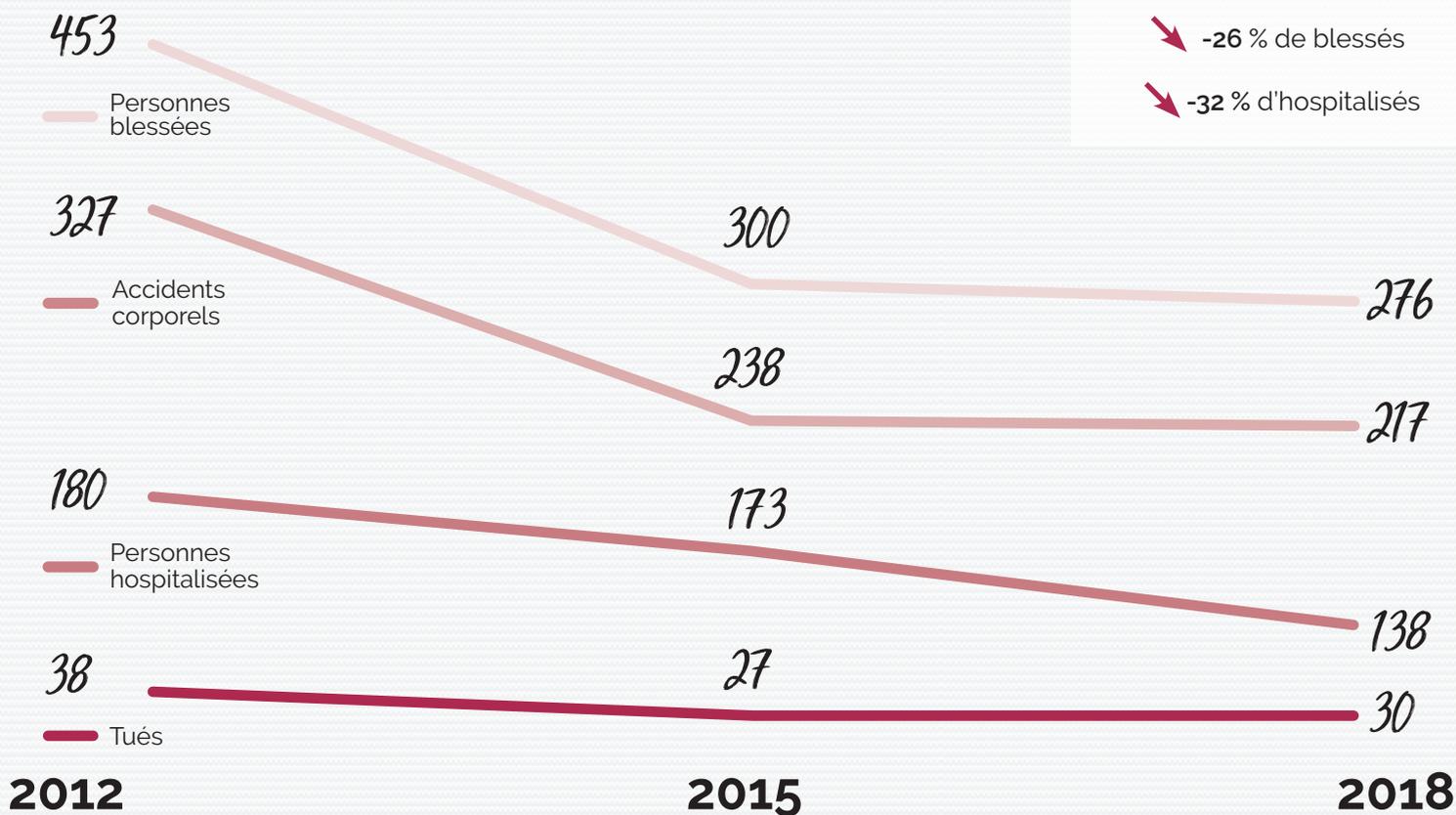
Les conduites addictives et la vitesse constituent toujours les principales causes des accidents mortels dans le département. Aujourd'hui, l'inquiétude grandit devant l'usage des téléphones portables et autres écrans au volant, de plus en plus répandu.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Yves ROUSSET ; DIRECTRICE DE LA RÉDACTION : Hélène DE KERGARIOU ; RÉDACTION : Observatoire Départemental de la Sécurité Routière de la DDT (Direction Départementale des Territoires) ; CONCEPTION : Service départemental de la communication interministérielle - Imprimerie ISF ; IMPRESSION : Imprimerie ISF - Décembre 2019

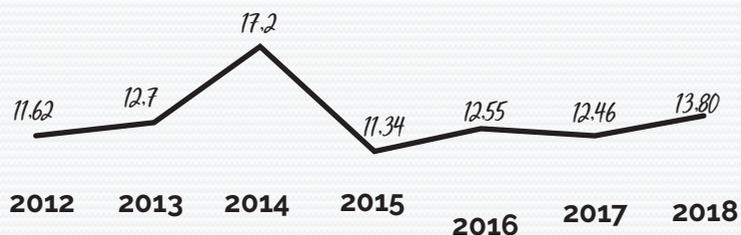
Préfecture de Loir-et-Cher - Place de la République - BP 40299 - 41006 Blois CEDEX
www.loir-et-cher.gouv.fr - Facebook.com/Préfet41 - twitter.com/Prefet41

Crédits images : Bicycle by JAMES KINDRED, Splatter By Becca, Car Belt by Ervin Bolat, Car crashed by Hadi Davodpour, Motorcycle by Martyn Reding, Phone ringing by Jennifer Cozzette, Scooter Created by Jens Tärning, speed by Arthur Shlain, Van by Patrick Morrison, Wine by Gabriele Malaspina, for the Noun Project, Traffic par Gerhard Gellinger, Driving by Bobtheskater, Drinks by Giovanna Gomes, Driving by SplitShire

1 PANORAMA 2018 en LOIR-ET-CHER



Évolution de l'indice de gravité entre 2012 et 2018
(nombre de tués pour 100 accidents corporels)



Malgré une baisse du nombre d'accidents et du nombre de personnes tuées par rapport à 2017, le nombre d'accidents graves survenus en 2018 reste important : il représente 66 % des accidents.

En Loir-et-Cher, entre 2017 et 2018

- ↘ -22 % d'accidents corporels
- ↘ -14 % personnes tuées
- ↘ -26 % de blessés
- ↘ -32 % d'hospitalisés

En 2018 (Loir-et-Cher)

217

Accidents corporels

27

Accidents mortels

30

Personnes tuées

276

Personnes blessées

138

Personnes hospitalisées

475

Personnes impliquées

Niveau national entre 2017 et 2018

- ↘ -4,9 % d'accidents corporels
- ↘ -5,8 % de personnes tuées
- ↘ -4,8 % de blessés
- ↘ -23,4 % d'hospitalisés

2 LES DONNÉES 2018 EN LOIR-ET-CHER : LES USAGERS

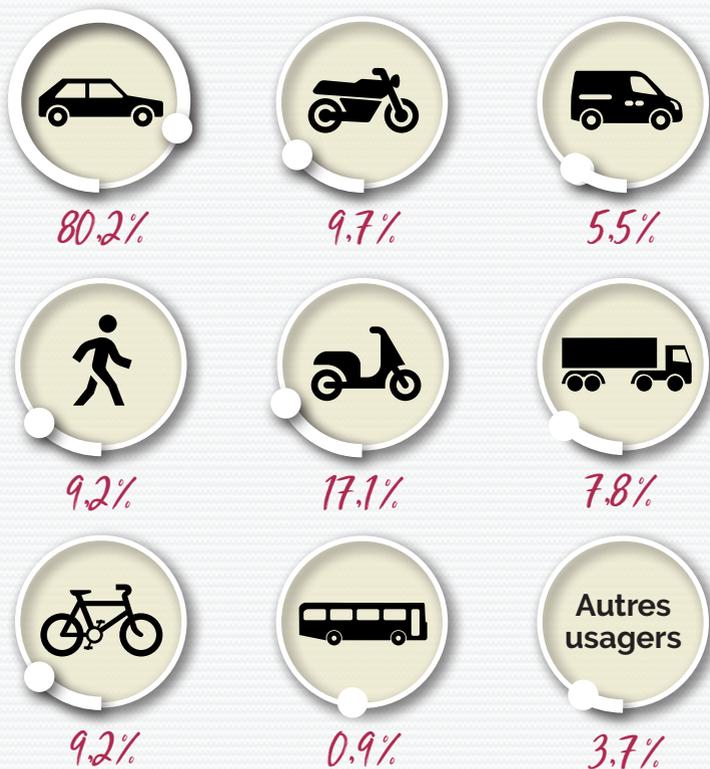
A. Les catégories d'usagers

En 2018, **475** personnes étaient impliquées dans des accidents corporels de la route.

Parmi elles :

- un peu plus de **80 %** sont des usagers de véhicules légers
- **29 %** ont été blessées et hospitalisées plus de 24 heures (138)
- **6 %** ont été tuées (30 personnes)

Impliqués dans un accident corporel, par mode de transport



Les chiffres de la mortalité : évolution 2017 / 2018

Les véhicules légers (VL)



En 2018, **21 usagers de véhicules légers (VL)** tués (chiffre identique à 2017), soit 70 % des personnes tuées en 2018.

Les deux-roues motorisés (2RM)



2 usagers de deux roues motorisés (2RM) tués (7 en 2017)

Les cyclistes



1 cycliste tué (2 en 2017)

Les piétons



4 piétons tués dont 3 de moins de 18ans (0 en 2017)

Les autres usagers



1 usager de quad tué (1 en 2017)

Les usagers vulnérables

Parmi les usagers vulnérables (piétons, cyclistes, deux-roues motorisés), **7 personnes sont décédées en 2018**, soit 23 % des tués (contre 25 % en 2017).

Alors que l'on ne déplorait la mort d'aucun piéton en 2017, **4 ont perdu la vie en 2018** dans le département.

Concernant les usagers de deux-roues motorisés, on note une diminution du nombre de tués en 2018 (5 de moins qu'en 2017).



Au **niveau national**, la part des d'usagers vulnérables dans la mortalité reste stable. Les piétons représentent **14 %** des tués tout comme en 2017 et les usagers de 2RM représentent **23 %** de tués en France métropolitaine (22 % en 2017).

B. Le sexe des usagers

Impliqués dans un accident corporel, par sexe (2018)

*conducteurs impliqués, ne signifie pas nécessairement « en tort »



Décédés dans un accident (2018)



En **2018**, sur les 337 conducteurs impliqués dans des accidents corporels, **près des 3/4 étaient des hommes**.

Comme en 2017, on constate une part importante d'hommes impliqués dans les accidents routiers.

Parmi les victimes, tous modes de transport confondus, 10 femmes et 20 hommes ont perdu la vie.

138 personnes ont été hospitalisées (47 femmes et 91 hommes).

L'année 2018 en Loir-et-Cher

30

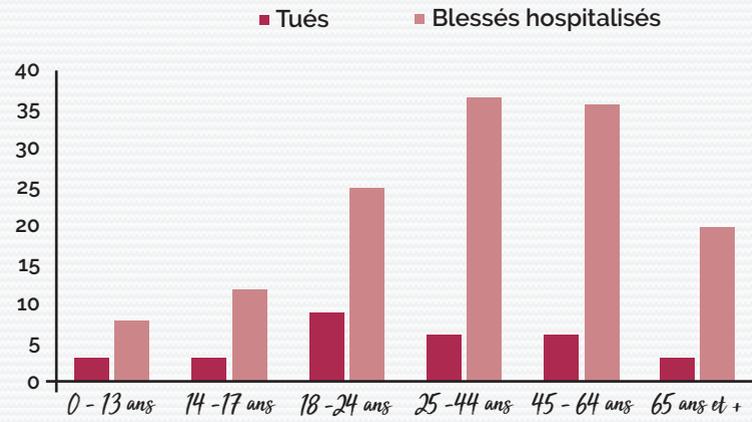
Personnes tuées
10 femmes
20 hommes

138

Personnes hospitalisées
47 femmes
91 hommes

C. La classe d'âge des usagers

Répartition des tués et blessés hospitalisés par classe d'âge (2018)



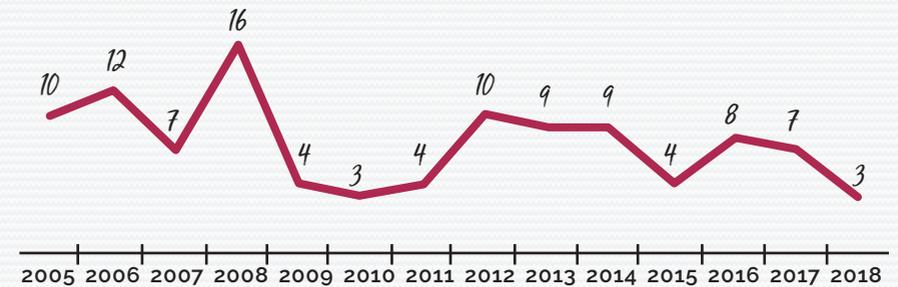
Les chiffres de la mortalité :
évolution 2017 / 2018



Mortalité des 14-24 ans



Mortalité des 65 ans et +



Les jeunes victimes d'accidents de la route

15 jeunes de moins de 24 ans ont perdu la vie sur les routes de Loir-et-Cher en 2018. C'est la moitié des tués au sein de notre département (31 % en 2017).

6 d'entre eux, dont 3 piétons, avaient moins de 18 ans.

45 ont été hospitalisés suite à un accident de la route, soit 32 % des blessés hospitalisés, contre 29 % en 2017.

Les jeunes conducteurs impliqués dans les accidents de la route

En 2018, 39 conducteurs étaient impliqués dans un accident mortel (27 accidents mortels). Parmi ces 39 conducteurs, **9 avaient entre 18 et 24 ans, soit 23 %**. Pour les accidents corporels, près de 19% des conducteurs impliqués avaient entre 18 et 24 ans.

Conducteurs 18/24 ans impliqués dans un accident



Les séniors

Les séniors de 65 ans et + représentent 10 % des personnes tuées sur les routes, (contre 17 % en 2017) et 15 % des blessés hospitalisés (contre 20 % en 2017).

65 - 75 ans

+ 75 ans

1 tué

1 conducteur de véhicule léger (VL)

et

11 blessés hospitalisés

5 usagers VL

4 cyclistes

2 piétons

2 tués

2 passagers de véhicule léger (VL)

et

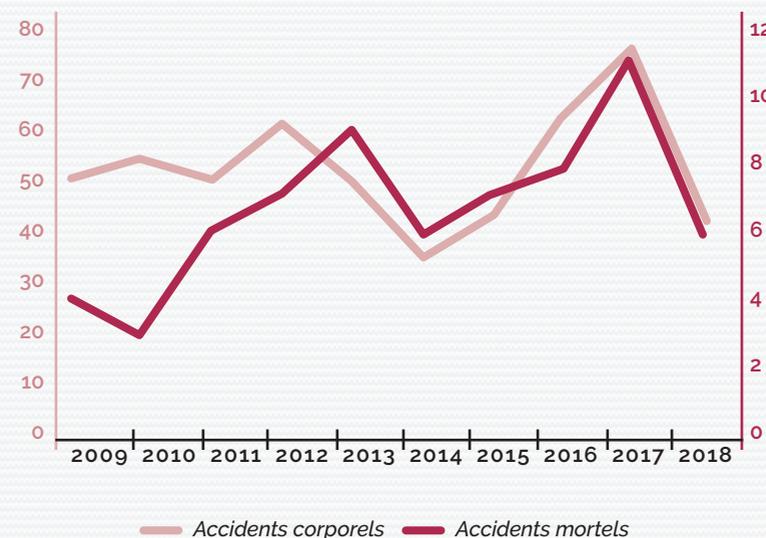
9 blessés hospitalisés

6 usagers VL

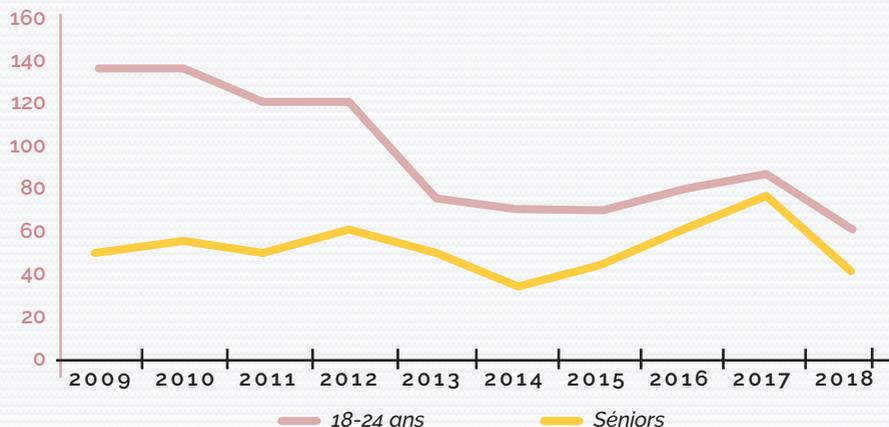
2 cyclistes

1 piéton

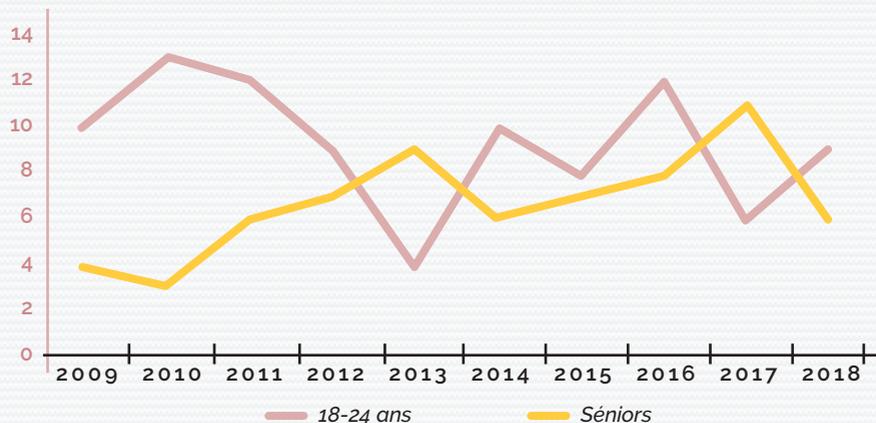
Conducteurs séniors (65 ans et plus) impliqués dans un accident



Conducteurs 18-24 ans et séniors (65 ans et plus) impliqués dans un accident corporel



Conducteurs 18-24 ans et séniors (65 ans et plus) impliqués dans un accident mortel



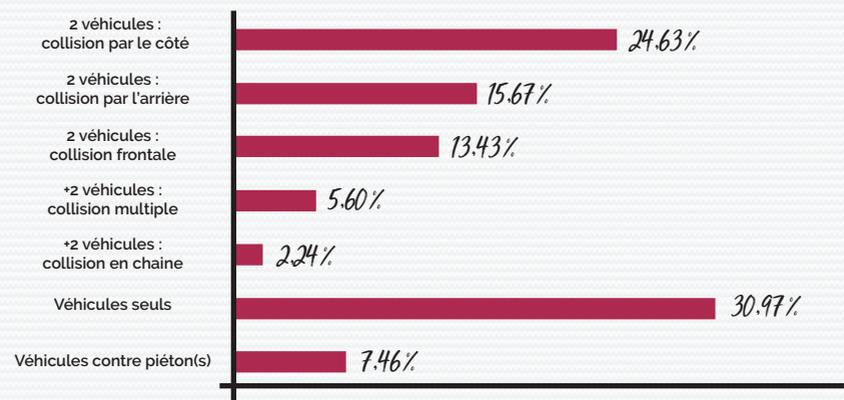
3 LES DONNÉES 2018 EN LOIR-ET-CHER : L'environnement des accidents

A. Le type de collision

En 2018, l'étude des types de collisions survenues dans les accidents corporels ayant impliqués au moins un cycle ou un 2 roues motorisées ou un véhicule léger ou un poids lourd, montre des résultats légèrement en baisse par rapport à 2017.

Les accidents avec un seul véhicule sont les plus nombreux (30,97%), suivi des accidents impliquant 2 véhicules avec collision par le côté (24,63%).

Répartition des accidents selon le type de collision

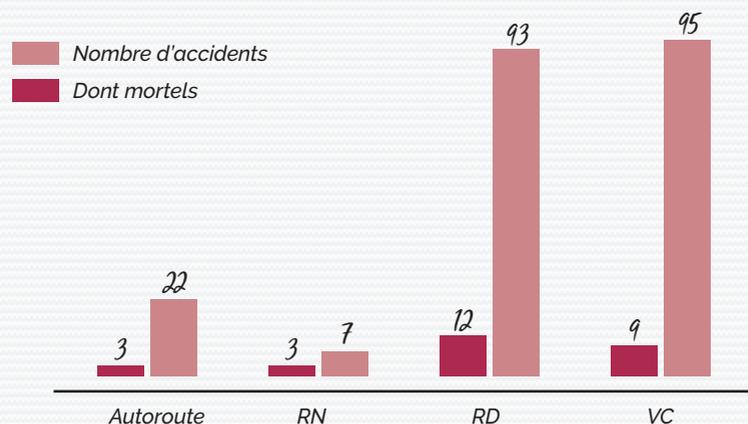


L'année 2018 en Loir-et-Cher

- 1/4 des accidents corporels impliquent deux véhicules entrant en collision latérale.
- 1/3 des accidents corporels impliquent un véhicule seul.
- 2/7 des accidents corporels impliquent deux véhicules entrant en collision frontale ou par l'arrière.
- 1/13 des accidents corporels impliquent un piéton.
- 3/5 des accidents mortels impliquent un seul véhicule (59 % des accidents mortels).
- 16 personnes ont été tuées lors d'un accident à un seul véhicule sans tiers (53 % des tués).

B. Le type de réseau routier

La localisation des accidents selon le type de réseau



Le réseau routier

Dans le Loir-et-Cher, le réseau routier est composé d'environ :

- 1,6 % d'autoroute
- 0,5 % de route nationale
- 34 % de routes départementales
- 63 % de voies communales

Proportion d'accidents mortels en 2018

Sur 7 accidents survenus sur la RN10, 3 étaient mortels (1 accident mortel sur 11 en 2017)

Sur les routes départementales, 12 accidents sur 93 étaient mortels (24 sur 131 en 2017)

Sur les voies communales, 9 accidents mortels sur 95 (7 sur 117 en 2017)

Sur autoroutes, 3 accidents mortels sur 22 (1 sur 28 en 2017)

La localisation des accidents selon le milieu

Agglomération



50%

Autoroute



10%

Routes hors agglo.



40%

Répartition des personnes tuées selon le milieu

Agglomération



30%

Autoroute



16.6%

Routes hors agglo.



53.3%

Près de 70 % des personnes tuées le sont hors agglomération

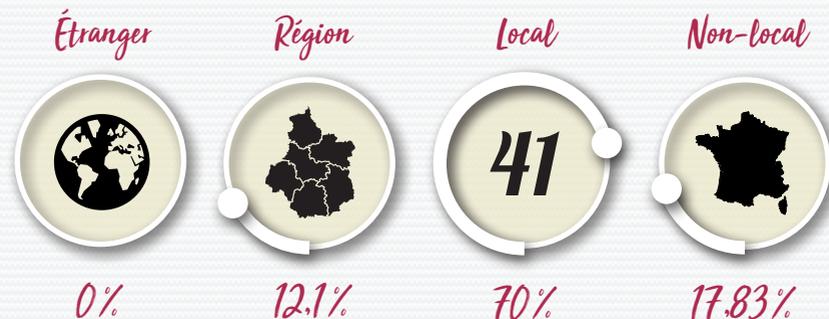
Accidents survenus le jour	Accidents survenus la nuit
19 accidents	8 accidents
22 personnes tuées (dont 7 jeunes)	8 personnes tuées (dont 6 jeunes)
6 en agglo et 13 hors agglo	3 en agglo et 5 hors agglo
3 sur autoroute et 3 sur RN	
8 sur RD et 5 sur VC	4 sur RD et 4 sur VC

LES ACCIDENTS SURVENUS LA NUIT TOUCHENT MAJORITAIREMENT LES JEUNES. SUR LES 6 JEUNES DÉCÉDÉS, 4 AVAIENT ENTRE 18 ET 24 ANS.

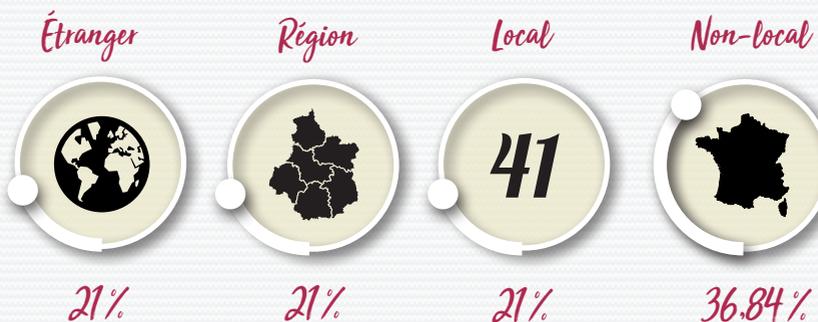
C. L'immatriculation des véhicules



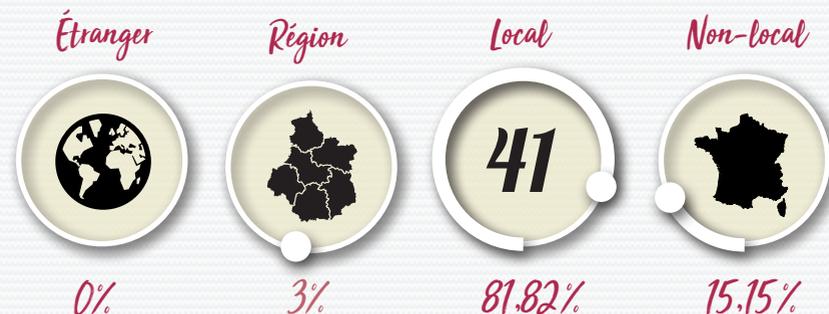
Usagers de véhicules légers, par origine, impliqués dans les accidents



Usagers de poids lourds, par origine, impliqués dans les accidents



Usagers de motos, par origine, impliquées dans les accidents



Parmi les véhicules d'origine connue

- Les usagers « hors département 41 » représentent **1/3** des impliqués dont **66 %** sont originaires des 5 autres départements de la région Centre-Val de Loire.
- Les véhicules poids lourds (PL) « hors département 41 » sont plus impliqués dans les accidents, avec 18 PL (4 PL de la région et 14 PL hors région) contre 4 PL originaires du département.

Parmi les **343** véhicules impliqués dans les accidents : **120** sont d'origine non renseignée (origine non connue).

Pour les **223** véhicules dont l'origine est connue :

- **169** sont originaires ou immatriculés dans le 41,
- **21** sont originaires ou immatriculés dans un des 5 autres départements de la région CVDL,
- **28** sont originaires ou immatriculés dans un autre département,
- **5** sont étrangers, dont 3 PL.
- Les véhicules immatriculés à l'étranger représentent **2,24 %** des véhicules impliqués dans un accident corporel et **0 %** dans un accident mortel.
- Les véhicules non locaux (hors département) représentent **22 %** des véhicules impliqués dans un accident corporel et **21,7 %** dans un accident mortel (5 accidents mortels sur 23).
- **21,4 %** des PL impliqués dans un accident corporel sont immatriculés à l'étranger et **71 %** ne sont pas des PL locaux.
- **84 %** des motos et **81 %** des VL impliqués dans les accidents corporels sont du département.

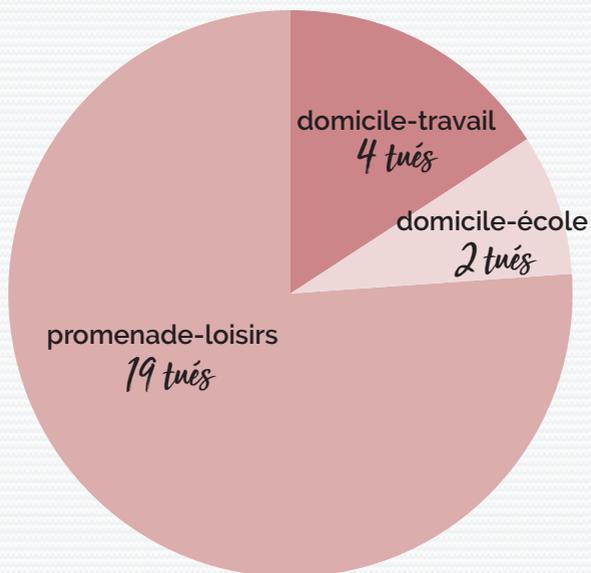


75,8%

des véhicules impliqués dans les accidents de la route sont originaires de Loir-et-Cher

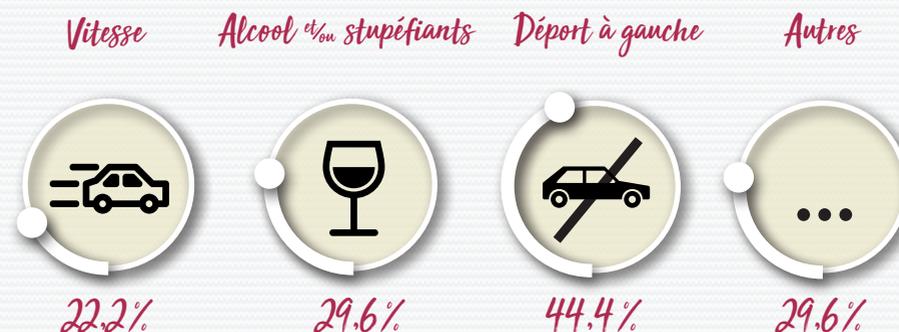
D. Le type de trajet

- 4 personnes sont décédées lors d'un déplacement **domicile-travail**
- 2 personnes sont mortes lors d'un déplacement **domicile-école**
- 44 accidents se sont produits lors d'un déplacement **domicile-travail**



4 LES DONNÉES 2018 EN LOIR-ET-CHER : Les causes des accidents

Les principales causes d'accidents mortels (2018)



Dans les causes principales des accidents mortels, figurent souvent la vitesse inadaptée, l'alcool et/ou l'usage de stupéfiants. On retrouve également en grande partie une cause liée au comportement des conducteurs, avec des déports à gauche et des changements de files : cette cause est souvent associée à d'autres, notamment l'alcool, les stupéfiants, la vitesse, les distracteurs.

A. Le facteur « vitesse »

La vitesse excessive ou inadaptée se retrouve dans 6 accidents mortels sur 27. Ce facteur a été retenu comme cause principale dans 3 accidents mortels.

La vitesse est souvent associée à d'autres facteurs comme alcool/stupéfiants ou déport à gauche/changement de file.

B. Le facteur « alcool, stupéfiants »

Le facteur alcool a été identifié dans 34 accidents corporels (sur 217), dont 5 étaient mortels (sur 27).

Parmi eux, la combinaison alcool/stupéfiants se retrouve dans 6 accidents.

Alcool



Les 5 accidents mortels dus à l'alcool ont entraîné le décès de 5 personnes (soit 16 % contre 22,8 % en 2017).

En 2018, **un accident mortel sur cinq** implique un conducteur avec un taux d'alcoolémie dépassant le seuil légal (contre 1 sur 6 pour les accidents corporels).

L'alcool au volant concerne tous les âges. En effet, parmi les **35 conducteurs ou piétons au taux d'alcool supérieur au taux légal impliqués dans un accident corporel** :

- 6 ont entre **18 et 24 ans** ;
- 13 ont entre **25 et 44 ans** ;
- 18 ont entre **45 et 64 ans** ;
- 3 ont plus de **65 ans**.



Parmi les 34 accidents avec le facteur « alcool » :

- 16 se sont produits un jour en semaine (hors veille de fête et jour férié),
- 7 se sont produits un samedi (hors veille de fête et jour férié),
- 7 se sont produits un dimanche (hors veille de fête et jour férié).

En 2018, 17 % des accidents avec le facteur « alcool » ont eu lieu la nuit, entre 22h et 6h. La moitié de ces accidents se sont produits en semaine.

L'alcool, facteur qui revient fréquemment dans les accidents corporels et mortels, fait l'objet de manière régulière d'opérations de contrôle de la part des forces de l'ordre. En 2018, sur 120 795 dépistages d'alcoolémie, 1461 étaient positifs soit 1,2 %. Proportion légèrement en hausse par rapport à 2017 (1%).

Part des accidents impliquant au moins 1 conducteur ou 1 piéton dont l'alcoolémie dépasse le taux légal



La proportion des accidents corporels en présence du facteur « alcool » a continuellement augmenté entre 2012 (8%) et 2015 (16,8%). Alors que l'année 2017 marquait une amélioration avec une part équivalente à celle de 2000 (12,5%), l'année 2018 repart à la hausse avec 14 % des accidents corporels en présence du facteur « alcool ».

Concernant les accidents mortels, l'implication de ce facteur de risque n'a cessé de croître entre 2013 et 2015. La baisse observée depuis 2016 se poursuit en 2018 (18,5 %), soit 14 points de moins que 2016.

L'alcoolémie des conducteurs « présumés responsables » d'accidents

Dans les accidents corporels impliquant le facteur « alcool », on compte 31 conducteurs et 1 piéton présumés responsables.

Parmi eux, 5 conducteurs étaient présumés responsables d'accidents mortels : 4 conducteurs de véhicules légers et 1 conducteur de quad.

En France métropolitaine, dans 30 % des accidents mortels, un conducteur est alcoolisé. Cette part est stable depuis 2000 et monte à 50 % la nuit.

(source : bilan de l'accidentalité 2018 - ONISR)

L'usage des stupéfiants

15 accidents, dont 4 mortels, impliquaient un conducteur ou un piéton avec le facteur « usage de stupéfiant ».

Parmi les 15 accidents, 6 impliquent un conducteur avec le facteur « alcool » (infraction ou délit) et le facteur « usage de stupéfiant ».

Par ailleurs, sur 2974 dépistages aux stupéfiants réalisés par les forces de l'ordre lors de contrôles routiers, on relève 20% de dépistages positifs (596). Une nette augmentation par rapport à 2017 (14%).

L'usage du téléphone portable

Les contrôles effectués pour l'utilisation du téléphone portable au volant ont permis de relever près de 269 infractions.

5 CONCLUSION

En affichant une baisse importante des indicateurs d'accidentalité routière, l'année 2018 devient en Loir-et-Cher l'année dite « de référence », comptant le moins d'accidents et de victimes jamais enregistrés dans le département. Jusqu'alors, l'année de référence était 2015. Malgré tout, la situation reste dramatique notamment pour les jeunes, dont le nombre de tués sur les routes augmente.

A la lueur des premiers chiffres 2019*, le 1^{er} semestre se rapprochait de l'année 2015 (la plus basse depuis 10 ans). Toutefois, les mois de juillet, août et septembre, ont vu une hausse brutale de la mortalité avec 14 personnes tuées sur les routes, dont 7 en septembre.

**LA LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE
CONSTITUE PLUS QUE JAMAIS UNE PRIORITÉ DE L'ÉTAT
QUI POURSUIT ET INTENSIFIE SES ACTIONS DE SENSIBILISATION.**

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.**



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LOIR-ET-CHER



Préfet de Loir-et-Cher



www.loir-et-cher.gouv.fr